

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 112/2022

A la Société CFAO RDC SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n°004/MIN.RSIT/CGPMP-RSIT/2021, conclu avec le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent septante mille six cent quatre-vingt-neuf, soixante-six centimes, (USD 270 689,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 06/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général